

SCP TGA AVOCATS

3, rue Emile Rolland - 05000 GAP

Tél. : 04.92.53.99.33

Denis BERTRAND, Avocat

62, Place Jacques Mirouze - 34000 MONTPELLIER

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

D'UN STUDIO ET D'UNE CAVE-CASIER A SKIS

situé Immeuble Le Christiana, 05600 RISOUL

(lots 33 et 97 de la Copropriété AA 181)

Sur la mise à prix de 20.000 €,

Outre frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente

Visite organisée par Me VIGUIER

le 09 décembre 2025 de 14 h 30 à 15 h 30

L'ADJUDICATION AURA LIEU

LE JEUDI 18 DECEMBRE 2025 A 14 H et suivantes au besoin,

au Palais de Justice de GAP, devant Mr le Juge de l'Exécution

près le Tribunal Judiciaire de Gap,

Place Saint-Arnoux, 05000 GAP

A LA REQUETE DE :

La société **PM CENTURI**, 140 rue Louis
Bleriot, 34430 SAINT JEAN DE VEDAS,
Ayant pour Avocat constitué la **SCP TGA**
AVOCATS

DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE :

Les biens et droits immobiliers suivants
dépendant d'un ensemble en copropriété
dénommé le « Christiania » situé lieu-dit

« Les Chalps », commune de RISOUL (HAUTES ALPES) sur la parcelle de terrain cadastrée section AA numéro 181 pour 6 a 55 ca, savoir :

- Le **lot numéro 33** soit la propriété exclusive et particulière au 3ème étage d'un studio N 35, divisé en entrée, séjour, kitchenette, salle de bains, WC, placard, balcon sur façade sud et 224/13303èmes des parties communes générales,

- Le **lot numéro 97** soit la propriété exclusive et particulière au sous-sol d'une cave-casier à skis N 29 du plan et les 1/13303ème des parties communes générales.

Selon procès-verbal descriptif du 02/12/2024, les biens saisis dépendent de l'immeuble Le Christiana A, commune de RISOUL, Station 1850, rue de la Forêt Blanche. Le lot 33 correspond à un appartement portant le numéro 35 sur la porte palière situé au 3^{ème} étage du bâtiment A, au fond du couloir de circulation, accessible par un ascenseur et par une cage d'escalier intérieure. Appartement meublé de type T1, d'une superficie d'environ 31,51 m² avec hall d'entrée avec couchage superposé, une chambre aveugle attenante au coin cuisine, une salle de bains, un WC, un séjour/salon avec

kitchenette et un balcon orienté sud. Le casier à skis lot 97 peut servir de cave situé au sous-sol du bâtiment A portant les n° 29 et 35 inscrits sur la porte. Petit local à l'état brut dont l'accès se fait depuis l'intérieur du bâtiment A. Chauffage collectif de base électrique, complété par un sèche-serviettes dans la salle de bains. Eau chaude assurée par ballon d'eau-chaude individuel.

Le bien était inoccupé.

Le syndic est la SAS FONCIA TERRE DE PROVENCE à RISOUL.

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au Barreau de GAP, moyennant consignation préalable par chèque de banque d'une somme égale à 10 % de la mise à prix, avec un minimum de 3.000 €.

RENSEIGNEMENTS :

- SCPTGA AVOCATS, Tél.: 04.92.53.99.33
- et Greffe du Tribunal Judiciaire de Gap (**réf 24/00018**) où le cahier des conditions de la vente est déposé pour consultation et au cabinet de l'avocat poursuivant.